RCS : EPINAL
Code greffe : 8801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00181
Numéro SIREN : 756 800 983
Nom ou dénomination : SOGEPHI

Ce dépôt a été enregistré le 29/04/2022 sous le numéro de dépôt 2340

Greffe du tribunal de commerce d'Epinal
Espace Judiciaire J-V Daubié - Place Jeanne d'Arc 88000 EPINAL
Téléphone : 0354591850
www.greffe-tc-epinal.fr - www.infogreffe.fr

VV/2001 B 00181
ACD
ZAC DE LA ROCHE
7 RUE ROLAND THIERY
88000 ÉPINAL

Nos références : VV/2001 B 00181

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : SOGEPHI

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

20 RUE DE LA VOIVRE
88000 ÉPINAL

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 756800983 R.C.S Epinal

Le greffier soussigné constate le 29/04/2022 le dépôt, arrivé au greffe le 28/04/2022, enregistré sous le numéro 2022/2340, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/08/2021

Récépissé délivré le 29/04/2022
Le greffier
Maître Pierre-Alexandre DUPIRE

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

COPIE

DGFiP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : **SAS SOGEPHI** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 20 rue de la Voivre 88000 EPINAL — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 7 5 6 8 0 0 9 8 3 0 0 0 7 1 — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31082021 Net 3	N-1 31082020 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement*	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	12 129	AG	12 129		
		Fonds commercial (1)	AH	1 226 160	AI		1 226 160	1 226 160
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	6 980	AS	6 191	789	789
		Autres immobilisations corporelles	AT	3 146 405	AU	1 948 260	1 198 146	1 209 387
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	557	BE		557	557
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	131 009	BI		131 009	131 164
		TOTAL (II)	BJ	**4 523 239**	BK	**1 966 579**	**2 556 660**	**2 568 056**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	2 152 982	BU	107 649	2 045 333	2 084 676
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 534	BW		2 534	25 689
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	32 078	BY		32 078	12 598
		Autres créances (3)	BZ	186 000	CA	18 241	167 759	170 236
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	823 737	CG		823 737	305 429
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	139 321	CI		139 321	81 789
		TOTAL (III)	CJ	**3 336 653**	CK	**125 890**	**3 210 763**	**2 680 416**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**7 859 892**	1A	**2 092 469**	**5 767 423**	**5 248 472**

Renvois : (1) Dont droit au bail. 456 500 — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2021

Désignation de l'entreprise SAS SOGEPHI — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 40 000)	DA	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 027 915	1 024 816
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**317 713**	**3 099**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	170 700	213 827
	TOTAL (I)	DL	**1 560 327**	**1 285 741**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	16 607	11 781
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	**16 607**	**11 781**
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	576 511	968 618
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 425 158	1 585 338
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	854 176	1 144 562
	Dettes fiscales et sociales	DY	242 131	183 318
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	92 514	69 114
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**4 190 488**	**3 950 950**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**5 767 423**	**5 248 472**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 919 404	3 374 755
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : **SAS SOGEPHI** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	3 952 289	FB		FC	3 952 289	4 249 590
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	427 617	FH	78	FI	427 695	579 023
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**4 379 907**	FK	**78**	FL	**4 379 984**	**4 828 612**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	324 901	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	127 077	96 157
	Autres produits (1) (11)					FQ	8 786	847
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**4 840 749**	**4 925 617**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	1 869 441	1 999 485
	Variation de stock (marchandises)*					FT	41 414	115 459
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 384 580	1 407 141
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	59 858	84 201
	Salaires et traitements *					FY	584 141	717 230
	Charges sociales (10)					FZ	132 011	152 891
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	227 159	221 532
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	125 890	109 720
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	78 922	72 163
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**4 503 417**	**4 879 822**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**337 332**	**45 795**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	541	55
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**541**	**55**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	37 952	41 374
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**37 952**	**41 374**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(37 412)**	**(41 319)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**299 920**	**4 475**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise **SAS SOGEPHI** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	80 538	11 484
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**80 538**	**11 484**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	42 237	11 781
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**42 237**	**11 781**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**38 301**	**(298)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	20 508	1 079
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**4 921 827**	**4 937 155**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**4 604 114**	**4 934 056**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**317 713**	**3 099**
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	21 600	19 800
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	18 949	19 388
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	17 357	2 703
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	76 440	71 923
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisations facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	42 237	80 538

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 767 423** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 921 827** euros et un total **charges** de **4 604 114** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **317 713** euros.

L'exercice considéré, d'une durée de **12** mois, débute le **01/09/2020** et finit le **31/08/2021.**

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens. La société se trouvant en dessous du seuil d'application des règles comptables sur la durée de vie économique des biens, elle bénéficie de la simplification PME pour les immobilisations décomposables.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Les stocks sont dépréciés de l'écart entre la valeur historique et la valeur de marché estimée.

La valeur de marché est relative aux éléments économiques (périodes de soldes, produit d'appel...) déterminée selon le schéma suivant :

- stock acquis en 2020 et 2021 : aucune dépréciation
- stock acquis en 2019 : dépréciation de 1%
- stock acquis en 2018 : dépréciation de 5%
- stock acquis en 2017 : dépréciation de 15 %
- stock acquis en 2016 : dépréciation de 30 %
- stock acquis en 2015 : dépréciation de 70 %
- stock acquis en 2014 et au cours de années précédentes : dépréciation de 100 %

La méthode décrite ci-dessus ne doit pas avoir pour effet de dépasser 5% de la valeur du stock.

Autres provisions pour risques

La société délivre dans certains de ses magasins des cartes de fidélité permettant aux détenteurs d'obtenir une remise en magasin au bout d'un certain nombre d'achats.

Afin d'appréhender les droits à réduction accordés aux clients et utilisables lors de ventes ultérieures, une provision pour risque est constatée.

Son montant correspond aux chèques fidélité émis à la clôture et en cours de validité.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Provision réglementée

Compte tenu de l'augmentation du prix des marchandises (Or 9CT, Or 18CT, Argent),il a été constaté sur l'exercice une provision pour hausse de prix d'un montant de 25 630 €.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Estimation des engagements de retraites

Conformément à l'article L 123-13 du code de commerce, l'engagement retraite n'a pas fait l'objet d'une provision. Il a été calculé conformément aux normes préconisées par le comité de réglementation comptable et figure dans l'annexe des engagements financiers.

La méthode retenue est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Le salaire de base retenu est celui de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

Départ en retraite : 60 - 67 ans.

Hypothèse : départ volontaire du salarié.

Convention collective applicable : 3240 - Horlogerie Bijouterie

Augmentation des salaires : 1% constant

Taux d'actualisation et revalorisation du fonds : 0.68%

Taux de rotation : turn over faible

Taux de charges patronales : 20%

Table de mortalité : INSEE 2021

Compte tenu de ces données, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au **31/08/2021** s'élève à **40 240** euros.

Médaille du travail

Aucune provision n'a été comptabilisée.

Intégration fiscale

En date du 1er septembre 2020, la société est devenue membre du groupe fiscal intégré dont la tête de groupe est la SAS GROUPE BESSON FINANCE.

Modalité de réparition de l'impôt : la convention d'intégration du groupe est basée sur le principe de la neutralité fiscale entre les sociétés intégrées. De ce fait, chaque société du groupe supporte sa propre charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

INFORMATION AU TITRE DE L'IMPACT DU COVID-19 SUR L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

L'épidémie de COVID-19 qui se répand actuellement dans le monde est un évènement d'une exceptionnelle gravité ayant des conséquences sanitaires, économiques et financières affectant les activités des entités françaises tenues d'établir des comptes annuels selon les normes comptables françaises.

Conformément aux dispositions du plan comptable général sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a eu un impact significatif sur son activité mais que la continuité d'exploitation est assurée.

Eu égard à la gravité des conséquences de la crise sanitaire, nous portons à la connaissance du lecteur de nos comptes, les évènements suivants à la clôture des comptes :

- Fermeture administrative des magasins situés en centre commercial de plus de 20 000 m², générant une perte de chiffre d'affaires ;

- Recours à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel avec une prise en charge de l'Etat s'élevant à 147 857 € ;

- Exonérations et aides aux paiements des cotisations sociales patronales pour respectivement 26 689 € et 41 681 € ;

- Indemnisation au titre du fonds de solidarité des entreprises pour les mois de février 2021 (72 267 €) ; mars 2021 (96 356 €) et avril 2021 (96 356 €) ;

- Indemnisation à recevoir au titre de l'aide dite coûts fixes, complémentaire à l'aide versée dans le cadre du fonds de solidarité, pour la période de mars-avril 2021 inscrite pour un montant de 18 241 €. Aussi, compte tenue de la décision de refus de l'administration fiscale et des démarches de contestation en cours, cette aide a fait l'objet d'une dépréciation pour 100% de sa valeur ;

- Par ailleurs, l'entreprise a négocié avec ses bailleurs commerciaux un avoir de 49 384 € sur ses loyers.

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 238 289					1 238 289
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 238 289**					**1 238 289**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	6 980					6 980
	Instal., agencement, aménagement divers	2 765 756		210 737			2 976 493
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	164 731		5 181			169 912
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 937 466**		**215 918**			**3 153 385**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	557					557
	Prêts et autres immobilisations financières	131 164		577		732	131 009
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**131 721**		**577**		**732**	**131 566**
	TOTAL	**4 307 476**		**216 495**		**732**	**4 523 239**

Amortissements

	Etat exprimé en **euros**	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	12 129			12 129
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**12 129**			**12 129**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	6 191			6 191
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 556 622	226 745		1 783 367
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	164 479	414		164 893
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 727 291**	**227 159**		**1 954 451**
	TOTAL	**1 739 420**	**227 159**		**1 966 579**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix	213 827	25 630	68 757	170 700
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	**213 827**	**25 630**	**68 757**	**170 700**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	11 781	16 607	11 781	16 607
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**11 781**	**16 607**	**11 781**	**16 607**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	109 720	107 649	109 720	107 649
	Sur comptes clients				
	Autres		18 241		18 241
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**109 720**	**125 890**	**109 720**	**125 890**
	TOTAL GENERAL	**335 328**	**168 127**	**190 258**	**313 197**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		125 890	109 720	
	- financières				
	- exceptionnelles		42 237	80 538	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**	31/08/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	131 009		131 009
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	32 078	32 078	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	60	60	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48	48	
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	65 584	65 584	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers	18 329	18 329	
Groupe et associés (2)	36 251	36 251	
Débiteurs divers	65 727	65 727	
Charges constatées d'avances	139 321	139 321	
TOTAL DES CREANCES	**488 409**	**357 400**	**131 009**

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

	31/08/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	576 511	305 426	271 084	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	5 400	5 400		
Fournisseurs et comptes rattachés	854 176	854 176		
Personnel et comptes rattachés	68 655	68 655		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	121 791	121 791		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	26 997	26 997		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	24 687	24 687		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	2 419 758	2 419 758		
Autres dettes	92 514	92 514		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	**4 190 488**	**3 919 404**	**271 084**	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice — 390 063
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)

Fonds Commercial

Etat exprimé en **euros**	31/08/2021	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	1 226 160	
TOTAL	**1 226 160**	

Droit au bail Hauconcourt : 10 000 €
Droit au bail Guilde des Orfèvres : 46 500 €
Droit au bail Piera : 400 000 €
Fonds commercial Girard : 584 660 €
Fonds commercial Fameck : 185 000 €

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros** | **31/08/2021**

Total des Produits à recevoir		**59 197**
Autres créances		**59 197**
AVOIRS NON PARVENUS	*7 808*	
AVOIRS NON PARVENUS GROUPE	*33 060*	
TAXE APPRENTISSAGE	*88*	
AIDE COUTS FIXES A RECEVOIR	*18 241*	

Charges à payer

Etat exprimé en **euros** | **31/08/2021**

Total des Charges à payer		**449 455**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**316**
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	*281*	
COMMISSIONS C.N.E. 164010	*35*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**343 407**
FACTURES NON PARVENUES	*24 611*	
FACTURES NON PARVENUES GROUPE	*318 795*	
Dettes fiscales et sociales		**105 732**
PROVISION CONGES PAYES	*59 202*	
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	*9 377*	
CHARGES SUR CONGES	*11 106*	
AUTRES CHARGES SOCIALES	*1 875*	
CET A PAYER	*16 678*	
FORMATION CONTINUE	*449*	
TAXE FONCIERE A PAYER	*7 045*	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/08/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**132 035**
CCA PAS DE PORTE		24 047	
CCA LOCATION IMMOBILIERE		100 974	
CCA LOCATION MOBILIERE		60	
CCA MAINTENANCE		2 319	
CCA ASSURANCE		3 532	
CCA MEDECINE DU TRAVAIL		1 104	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			**7 286**
CCA COMM INTERVENTION EMPRUNT		7 286	
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**139 321**

Capital social

Etat exprimé en **euros**

ACTIONS / PARTS SOCIALES	31/08/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
	Du capital social début exercice	2 000,00	20,0000	40 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**2 000,00**	**20,0000**	**40 000,00**

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**	31/08/2021	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Indemnités de fin de carrière		40 240	
		40 240	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		40 240	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en **euros**

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/08/2021
Emprunts	Nantissement Fonds Commerce Houdemont	BPL	170 000	105 713
Emprunts	Nantissement Fonds Commerce Creutzwald	KOLB	400 000	5 167
Emprunts	Nantissement Fonds Commerce Houdemont	KOLB	300 000	37 387
Emprunts	Nantissement Fonds Commerce Frouard	BNP	330 000	150 174
Emprunts	Nantissement Fonds Commerce Frouard	BNP	250 000	47 161
Emprunts	Nantissement Fonds Commerce Hauconcourt	KOLB	250 000	33 841
Emprunts	Nantissement Fonds Commerce Hauconcourt	KOLB	375 000	150 301
		TOTAL	**2 075 000**	**529 745**

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

SOGEPHI

Société par Actions Simplifiée à associé Unique
Au capital de 40.000,00 Euros
Siège social : 20 Rue de la Voivre
88000 - EPINAL

RCS EPINAL 756 800 983

* * *

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 28 FEVRIER 2022

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RESOLUTION ADOPTEE

I – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associé unique décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le **31 Août 2021** s'élevant à **317.712,93 Euros** comme suit :

Bénéfice de l'exercice **317.712,93 €**

Affecté en totalité au compte "Autres réserves".

II – RESOLUTION ADOPTEE

TROISIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associé unique décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le **31 Août 2021** s'élevant à **317.712,93 Euros** comme suit :

Bénéfice de l'exercice **317.712,93 €**

Affecté en totalité au compte "Autres réserves".

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

concernant

SOGEPHI
Société par Actions Simplifiée
au capital de €. 40.000,-
20 rue de la Voivre
88000 EPINAL

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2021

Période du 1er septembre 2020 au 31 août 2021

normeaudit
Commissaires aux Comptes
Près la Cour d'Appel de Colmar

Monsieur l'Associé,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé Unique en date du 20 février 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOGEPHI SASU relatifs à l'exercice clos le 31.08.2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous avons estimé que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes, sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code du commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01.09.2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les paragraphes « Stocks et en-cours » et « Information au titre de l'impact du Covid-19 sur l'activité de l'entreprise » de l'annexe des comptes annuels.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie du rapport.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

VI. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs, et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

.../...

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels, et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Habsheim, le 23 février 2022

NORME AUDIT SAS
Commissaire aux Comptes
Représentée par G. CHAPUIS

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : **SAS SOGEPHI**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 20 rue de la Voivre 88000 EPINAL

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 7 5 6 8 0 0 9 8 3 0 0 0 7 1

Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31082021 Net 3	N-1 31082020 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	12 129	AG 12 129		
	Fonds commercial (1)	AH	1 226 160	AI	1 226 160	1 226 160
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	6 980	AS 6 191	789	789
	Autres immobilisations corporelles	AT	3 146 405	AU 1 948 260	1 198 146	1 209 387
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	557	BE	557	557
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	131 009	BI	131 009	131 164
	TOTAL (II)	BJ	**4 523 239**	BK **1 966 579**	**2 556 660**	**2 568 056**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	2 152 982	BU 107 649	2 045 333	2 084 676
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 534	BW	2 534	25 689
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	32 078	BY	32 078	12 598
	Autres créances (3)	BZ	186 000	CA 18 241	167 759	170 236
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	823 737	CG	823 737	305 429
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	139 321	CI	139 321	81 789
	TOTAL (III)	CJ	**3 336 653**	CK **125 890**	**3 210 763**	**2 680 416**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**7 859 892**	1A **2 092 469**	**5 767 423**	**5 248 472**

Renvois : (1) Dont droit au bail: 456 500 | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2021

Désignation de l'entreprise SAS SOGEPHI — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 40 000)	DA	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 027 915	1 024 816
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**317 713**	**3 099**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	170 700	213 827
	TOTAL (I)	DL	**1 560 327**	**1 285 741**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	16 607	11 781
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	**16 607**	**11 781**
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	576 511	968 618
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 425 158	1 585 338
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	854 176	1 144 562
	Dettes fiscales et sociales	DY	242 131	183 318
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	92 514	69 114
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**4 190 488**	**3 950 950**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**5 767 423**	**5 248 472**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 919 404	3 374 755
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : **SAS SOGEPHI**

Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	3 952 289	FB		FC	3 952 289		4 249 590
	Production vendue biens*	FD		FE		FF			
	Production vendue services *	FG	427 617	FH	78	FI	427 695		579 023
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**4 379 907**	FK	**78**	FL	**4 379 984**		**4 828 612**
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	324 901		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	127 077		96 157
	Autres produits (1) (11)					FQ	8 786		847
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**4 840 749**		**4 925 617**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	1 869 441		1 999 485
	Variation de stock (marchandises)*					FT	41 414		115 459
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 384 580		1 407 141
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	59 858		84 201
	Salaires et traitements *					FY	584 141		717 230
	Charges sociales (10)					FZ	132 011		152 891
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	227 159		221 532
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	125 890		109 720
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	78 922		72 163
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**4 503 417**		**4 879 822**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**337 332**		**45 795**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	541		55
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	**541**		**55**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	37 952		41 374
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	**37 952**		**41 374**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(37 412)**		**(41 319)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**299 920**		**4 475**

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise **SAS SOGEPHI**

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	80 538	11 484
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**80 538**	**11 484**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	42 237	11 781
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**42 237**	**11 781**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**38 301**	**(298)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	20 508	1 079
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**4 921 827**	**4 937 155**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**4 604 114**	**4 934 056**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**317 713**	**3 099**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY	21 600	19 800
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	18 949	19 388
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	17 357	2 703
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	76 440	71 923
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	42 237	80 538

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 767 423** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 921 827** euros et un total **charges** de **4 604 114** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **317 713** euros.

L'exercice considéré, d'une durée de **12** mois, débute le **01/09/2020** et finit le **31/08/2021.**

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens. La société se trouvant en dessous du seuil d'application des règles comptables sur la durée de vie économique des biens, elle bénéficie de la simplification PME pour les immobilisations décomposables.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

NORME AUDIT
Commissaire aux comptes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Les stocks sont dépréciés de l'écart entre la valeur historique et la valeur de marché estimée.

La valeur de marché est relative aux éléments économiques (périodes de soldes, produit d'appel...) déterminée selon le schéma suivant :

- stock acquis en 2020 et 2021 : aucune dépréciation
- stock acquis en 2019 : dépréciation de 1%
- stock acquis en 2018 : dépréciation de 5%
- stock acquis en 2017 : dépréciation de 15 %
- stock acquis en 2016 : dépréciation de 30 %
- stock acquis en 2015 : dépréciation de 70 %
- stock acquis en 2014 et au cours de années précédentes : dépréciation de 100 %

La méthode décrite ci-dessus ne doit pas avoir pour effet de dépasser 5% de la valeur du stock.

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

Autres provisions pour risques

La société délivre dans certains de ses magasins des cartes de fidélité permettant aux détenteurs d'obtenir une remise en magasin au bout d'un certain nombre d'achats.

Afin d'appréhender les droits à réduction accordés aux clients et utilisables lors de ventes ultérieures, une provision pour risque est constatée.

Son montant correspond aux chèques fidélité émis à la clôture et en cours de validité.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Provision réglementée

Compte tenu de l'augmentation du prix des marchandises (Or 9CT, Or 18CT, Argent),il a été constaté sur l'exercice une provision pour hausse de prix d'un montant de 25 630 €.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Estimation des engagements de retraites

Conformément à l'article L 123-13 du code de commerce, l'engagement retraite n'a pas fait l'objet d'une provision. Il a été calculé conformément aux normes préconisées par le comité de réglementation comptable et figure dans l'annexe des engagements financiers.

La méthode retenue est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Le salaire de base retenu est celui de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

NORME AUDIT
Commissaire aux comptes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

Départ en retraite : 60 - 67 ans.

Hypothèse : départ volontaire du salarié.

Convention collective applicable : 3240 - Horlogerie Bijouterie

Augmentation des salaires : 1% constant

Taux d'actualisation et revalorisation du fonds : 0.68%

Taux de rotation : turn over faible

Taux de charges patronales : 20%

Table de mortalité : INSEE 2021

Compte tenu de ces données, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au **31/08/2021** s'élève à **40 240** euros.

Médaille du travail

Aucune provision n'a été comptabilisée.

Intégration fiscale

En date du 1er septembre 2020, la société est devenue membre du groupe fiscal intégré dont la tête de groupe est la SAS GROUPE BESSON FINANCE.

Modalité de réparition de l'impôt : la convention d'intégration du groupe est basée sur le principe de la neutralité fiscale entre les sociétés intégrées. De ce fait, chaque société du groupe supporte sa propre charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

INFORMATION AU TITRE DE L'IMPACT DU COVID-19 SUR L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

L'épidémie de COVID-19 qui se répand actuellement dans le monde est un évènement d'une exceptionnelle gravité ayant des conséquences sanitaires, économiques et financières affectant les activités des entités françaises tenues d'établir des comptes annuels selon les normes comptables françaises.

Conformément aux dispositions du plan comptable général sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a eu un impact significatif sur son activité mais que la continuité d'exploitation est assurée.

Eu égard à la gravité des conséquences de la crise sanitaire, nous portons à la connaissance du lecteur de nos comptes, les évènements suivants à la clôture des comptes :

- Fermeture administrative des magasins situés en centre commercial de plus de 20 000 m², générant une perte de chiffre d'affaires ;

- Recours à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel avec une prise en charge de l'Etat s'élevant à 147 857 € ;

- Exonérations et aides aux paiements des cotisations sociales patronales pour respectivement 26 689 € et 41 681 € ;

- Indemnisation au titre du fonds de solidarité des entreprises pour les mois de février 2021 (72 267 €) ; mars 2021 (96 356 €) et avril 2021 (96 356 €) ;

- Indemnisation à recevoir au titre de l'aide dite coûts fixes, complémentaire à l'aide versée dans le cadre du fonds de solidarité, pour la période de mars-avril 2021 inscrite pour un montant de 18 241 €. Aussi, compte tenue de la décision de refus de l'administration fiscale et des démarches de contestation en cours, cette aide a fait l'objet d'une dépréciation pour 100% de sa valeur ;

- Par ailleurs, l'entreprise a négocié avec ses bailleurs commerciaux un avoir de 49 384 € sur ses loyers.

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 238 289					1 238 289
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 238 289**					**1 238 289**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	6 980					6 980
	Instal., agencement, aménagement divers	2 765 756		210 737			2 976 493
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	164 731		5 181			169 912
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 937 466**		**215 918**			**3 153 385**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	557					557
	Prêts et autres immobilisations financières	131 164		577		732	131 009
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**131 721**		**577**		**732**	**131 566**
	TOTAL	**4 307 476**		**216 495**		**732**	**4 523 239**

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	12 129			12 129
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**12 129**			**12 129**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	6 191			6 191
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 556 622	226 745		1 783 367
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	164 479	414		164 893
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 727 291**	**227 159**		**1 954 451**
	TOTAL	**1 739 420**	**227 159**		**1 966 579**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres	213 827	25 630	68 757	170 700
	PROVISIONS REGLEMENTEES	**213 827**	**25 630**	**68 757**	**170 700**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres	11 781	16 607	11 781	16 607
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**11 781**	**16 607**	**11 781**	**16 607**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles, corporelles, des titres mis en équivalence, titres de participation, autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres	109 720	107 649 18 241	109 720	107 649 18 241
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**109 720**	**125 890**	**109 720**	**125 890**
	TOTAL GENERAL	**335 328**	**168 127**	**190 258**	**313 197**
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation, - financières, - exceptionnelles }		125 890 42 237	109 720 80 538	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	31/08/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	131 009		131 009
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	32 078	32 078	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	60	60	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48	48	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	65 584	65 584	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	18 329	18 329	
	Débiteurs divers	36 251	36 251	
		65 727	65 727	
	Charges constatées d'avances	139 321	139 321	
	TOTAL DES CREANCES	**488 409**	**357 400**	**131 009**

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/08/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	576 511	305 426	271 084	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	5 400	5 400		
	Fournisseurs et comptes rattachés	854 176	854 176		
	Personnel et comptes rattachés	68 655	68 655		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	121 791	121 791		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	26 997	26 997		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	24 687	24 687		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	2 419 758	2 419 758		
	Autres dettes	92 514	92 514		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**4 190 488**	**3 919 404**	**271 084**	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice — 390 063
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/08/2021	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	1 226 160	
TOTAL	**1 226 160**	

Droit au bail Hauconcourt : 10 000 €
Droit au bail Guilde des Orfèvres : 46 500 €
Droit au bail Piera : 400 000 €
Fonds commercial Girard : 584 660 €
Fonds commercial Fameck : 185 000 €

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**		31/08/2021
Total des Produits à recevoir		**59 197**
Autres créances		**59 197**
AVOIRS NON PARVENUS	*7 808*	
AVOIRS NON PARVENUS GROUPE	*33 060*	
TAXE APPRENTISSAGE	*88*	
AIDE COUTS FIXES A RECEVOIR	*18 241*	

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/08/2021
Total des Charges à payer		**449 455**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**316**
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	*281*	
COMMISSIONS C.N.E. 164010	*35*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**343 407**
FACTURES NON PARVENUES	*24 611*	
FACTURES NON PARVENUES GROUPE	*318 795*	
Dettes fiscales et sociales		**105 732**
PROVISION CONGES PAYES	*59 202*	
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	*9 377*	
CHARGES SUR CONGES	*11 106*	
AUTRES CHARGES SOCIALES	*1 875*	
CET A PAYER	*16 678*	
FORMATION CONTINUE	*449*	
TAXE FONCIERE A PAYER	*7 045*	

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/08/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**132 035**
CCA PAS DE PORTE		24 047	
CCA LOCATION IMMOBILIERE		100 974	
CCA LOCATION MOBILIERE		60	
CCA MAINTENANCE		2 319	
CCA ASSURANCE		3 532	
CCA MEDECINE DU TRAVAIL		1 104	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			**7 286**
CCA COMM INTERVENTION EMPRUNT		7 286	
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**139 321**

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/08/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
Du capital social début exercice		2 000,00	20,0000	40 000,00
Emises pendant l'exercice			0,0000	
Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
Du capital social fin d'exercice		**2 000,00**	**20,0000**	**40 000,00**

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**	31/08/2021	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Indemnités de fin de carrière		40 240	
		40 240	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**40 240**	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en **euros**

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/08/2021
Emprunts	Nantissement Fonds Commerce Houdemont	BPL	170 000	105 713
Emprunts	Nantissement Fonds Commerce Creutzwald	KOLB	400 000	5 167
Emprunts	Nantissement Fonds Commerce Houdemont	KOLB	300 000	37 387
Emprunts	Nantissement Fonds Commerce Frouard	BNP	330 000	150 174
Emprunts	Nantissement Fonds Commerce Frouard	BNP	250 000	47 161
Emprunts	Nantissement Fonds Commerce Hauconcourt	KOLB	250 000	33 841
Emprunts	Nantissement Fonds Commerce Hauconcourt	KOLB	375 000	150 301
		TOTAL	**2 075 000**	**529 745**

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

Engagements reçus :

Cautions

Caution de la SAS GBF sur le prêt BNP de 580 k€	580 000
Caution de la SAS GBF sur le prêt Kolb de 200 k€	200 000
Caution de la SAS GBF sur le prêt BPL de 170 k€ à 50%	85 000
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	**865 000**

Garantie des prêts suivants par la BPI

Pret Kolb de 400k€ à hauteur de 40%

Prêt BNP de 330k€ à hauteur de 40%

Prêt BNP de 250k€ à hauteur de 40%

Prêt Kolb de 250k€ à hauteur de 40%

Prêt Kolb de 375k€ à hauteur de 40%

Prêt Kolb de 200k€ à hauteur de 40%

Garantie du prêt suivant par le Fonds d'investissement Européen

Prêt BPL de 170 k€ à hauteur de 50%

NORME AUDIT
Commissaire aux comptes

Effectif moyen

		31/08/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés		34	
	Ouvriers			
	TOTAL		34	

NORME AUDIT
Commissaire aux comptes

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en **euros**		31/08/2021
Total des produits exceptionnels		**80 538**
Reprises sur provisions et transferts de charges		**80 538**
REPRISE PROV REGLEMENTEE	*68 757*	
REPRISES PROV EXCEPTIONNELLES	*11 781*	
Total des charges exceptionnelles		**42 237**
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		**42 237**
DOT PROV REGLEMENTEE	*25 630*	
DOT PROV RISQUE CHARGES EXEPTIONNELLES	*16 607*	
Résultat exceptionnel		**38 301**

NORME AUDIT
Commissaire aux comptes

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en **euros** | **31/08/2021**

ACCROISSEMENTS	
Provisions règlementées	
Provision pour hausse des prix 2016 - reprise 2022	12 943
Provision pour hausse des prix 2017 - reprise 2023	27 677
Provision pour hausse des prix 2021 - reprise 2027	7 176
Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	**47 796**

ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
Autres	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	

Le taux d'impôt retenu est de 28%.

NORME AUDIT Commissaire aux comptes

Transferts de charges

Etat exprimé en **euros**

	31/08/2021
AIDES A L'EMBAUCHE	1 584
INDEMNITES PREVOYANCE	8 658
REMBOURSEMENT ASSURANCE VOL	3 178
TRANSFERTS DE CHARGES DIVERS	3 937
TOTAL	**17 357**

NORME AUDIT
Commissaire aux comptes

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en **euros**	NORME AUDIT							
	31/08/2021	31/08/2020	%	%	31/08/2021	31/08/2020	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur NORME AUDIT	6 200	6 120	*100,00*	*100,00*				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur NORME AUDIT								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	**6 200**	**6 120**	*100,00*	*100,00*				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	**6 200**	**6 120**	*100,00*	*100,00*				

NORME AUDIT Commissaire aux comptes